Les comités neuchâtelois et vaudois pour un service civil communiquent

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **63 (1975)**

Heft 10

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-274278

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Billet de la paysanne

Présence de la femme au foyer

En ces temps où les problèmes de la femme sont à l'ordre du jour, en ces temps où l'on voudrait nous prouver que la femme qui travaille est celle qui œuvre en dehors de son foyer, il nous semble nécessaire de remettre en valeur les activités de la femme qui reste à la maison, qui se consacre à sa famille et à tant d'activités qui ne sont pas rémunérées, qui n'ont pas de nom, mais qui garantissent l'équilibre du ménage : équilibre matériel et moral indispensable.

Je connais trop de mères de famille ulcérées par les affirmations de femmes qui décrient les activités de celles qui ne gagnent pas de l'argent au-dehors, pour ne pas essayer de prendre leur défense et mettre en valeur les travaux qu'elles accomplissent modestement, fidèlement et sans calcul !

Les enquêtes de la TV ou de la radio semblent aboutir toujours à la mise en évidence des activités extra-familiales, rémunérées et considérées. Il semble que ces femmes sont les seules utiles à la maison et qu'elles seules sauvent actuellement la gent féminine complexée et désemparée.

C'est pourquoi, objectivement, je vais aussi essayer de montrer combien une femme qui reste à la maison a sa place sur la planète.

Il importe d'abord qu'elle se pénètre de l'idée que son rôle est aussi nécessaire à l'humanité que celui de la vendeuse ou de la secrétaire ; il importe qu'elle ne se sente pas diminuée, mais qu'au contraire elle soit sûre de l'importance de sa mission (si le monde va mal, pensons-nous, c'est parce que trop de mères ont perdu le sens de la responsabilité qu'elles devraient assumer !)

La femme créatrice... Ce n'est pas tout que de mettre des enfants au monde... Il y a la suite... Il y a ce milieu, ce climat, cette atmosphère à créer, si nécessaires aux petits comme aux grands. Observez les enfants qui rentrent de l'école et crient : « Maman » (alors qu'ils y en a tant pour lesquels c'est le silence... la maison vide jusqu'au soir...). Et le mari qui appelle : « Tu es là ? ». Présence indispensable, tonique, rassurante.

Et c'est encore elle qui assure à ce foyer qu'elle a voulu, l'équilibre, la paix, la bonne entente, la joie de vivre. Evidemment, ce ne sont pas des valeurs cotées en bourse, mais combien plus nécessaires à la famille.

Préparer un enfant pour la vie nécessite la participation constante des parents réunis, et c'est le rôle essentiel de la famille. Ce devrait être le but primordial, unique presque, du père et de la mère, laquelle doit être présente au maximum ! afin de pouvoir guider et soutenir celui qui grandit et qui a tant besoin de présence, de conseils et d'exemples.

Le temps est vite passé pour l'enfant et les circonstances de la vie ont tôt fait de le prendre pour l'éprouver. Gare à lui s'il n'est pas armé et consolidé ! Ne disons donc plus que la femme qui travaille est celle qui quitte son foyer le matin, mais faisons la part qui lui revient à celle qui œuvre chez elle avec un souci constant de perfection et le besoin de transmettre autour d'elle tout l'amour qui l'anime.

Il est des valeurs qui ne sont pas toujours celles qui sont mises en évidence en ces temps où le matérialisme, le snobisme, le besoin de dominer ou de jouir sont rois.

Simone MONNIER.

Les affres de la créativité (suite)

court à toute inspiration. Vous verrez les heures passer sans qu'aucune suggestion ne se présente à votre esprit. Vous bondirez de soulagement à l'ouïe du timbre de la porte d'entrée ou de la sonnerie du téléphone. Vous en profiterez pour vous faire une tasse de café et manger une tartine. Signe infaillible d'un découragement sans issue.

Stoïquement, vous allez vous rasseoir. Et tout à coup la phrase tant attendue se présentera à votre esprit. Comment ne pas y avoir pensé plus tôt ? Et malgré les ratures et les recommencements, vous taperez ferme sur cette redoutable machine sans laquelle il serait difficile de travailler. Car le texte est plus clair et les erreurs plus faciles à corriger lorsqu'on a pris l'habitude d'écrire ainsi. Prosaïque façon de substituer à une calligraphie naturelle et expressive un moyen mécanique et sans charme aucun. Mais le fait est là. Je ne puis, hélas, rien y changer. Ni me mettre à écrire au bistro comme Mallet Jorris.

Solitude, entourage, préoccupation et angoisse disparaissent comme par miracle lorsqu'on est plongé dans l'écriture. L'effort en vaut la peine même si le résultat est loin de se révéler satisfaisant. Ces quelques heures de cogitation procurent la sérénité et le calme si nécessaires à l'équilibre.

Comme un enfant qui sort de l'école avec le sentiment du devoir accompli, vous éprouverez un immense soulagement à l'idée d'avoir vaincu votre paresse, vos doutes et parfois même votre écœurement. Et le comble, c'est que vous vous réjouirez à l'idée de vous retrouver demain face à ce qui semblait être votre instrument de torture. Mais qui en fait se révèle la meilleure des panacées contre la dépression, le sentiment de culpabilité qui nous envahit trop souvent, et la conviction totalement erronée de notre inutilité.

Vivent les affres de la créativité si elles nous permettent de nous découvrir et d'établir par un moyen d'expression qui nous est propre des contacts inattendus avec ceux qui se cherchent.

Monique Barbey.

Les comités neuchâtelois et vaudois pour un service civil communiquent:

Les comités neuchâtelois et vaudois pour un service civil viennent de faire parvenir au Département militaire fédéral, dans le cadre de la procédure de consultation, leur prise de position commune relative au rapport de la commission d'experts du 18 septembre 1974 concernant l'Initiative de Münchenstein.

Le modèle de service civil présenté dans ce rapport leur paraît difficilement acceptable, tant il est calqué sur l'organisation militaire, sa hiérarchie et son esprit. Ce rapport leur semble en outre manquer d'ouverture et proposer une conception trop restrictive de la conscience. Ils estiment que si le service civil était créé dans la perspective du rapport d'experts, seule une minorité négligeable d'objecteurs de conscience accepterait d'y entrer.

Cependant, malgré les importantes réserves émises, les comités neuchâtelois et vaudois pour un service civil sont d'avis que le but essentiel du débat actuel est d'obtenir, comme le rapport d'experts le déclare, la modification de l'article 18 de la Constitution fédérale. Les comités neuchâtelois et vaudois estiment qu'il est temps que le principe du service civil comme alternative au service militaire soit admis et qu'enfin les objecteurs de conscience cessent d'être assimilés à des délinquants de droit commun et punis comme tels. Il s'agira ensuite de tout faire pour promouvoir par les lois fédérales d'application un service civil qui contribue authentiquement à l'établissement de la paix, à la solidarité internationale et à la compréhension entre les hommes.

Les deux comités protestent contre la lourdeur des peines actuellement infligées aux objecteurs de conscience et demandent aux autorités compétentes de prendre toutes mesures utiles pour faire cesser les condamnations d'objecteurs et suspendre l'exécution des peines, jusqu'à ce que la procédure en cours sur la création d'un service civil soit terminée.

A PROPOS...

LA CULTURE POLITIQUE

Outre le fait qu'ils appartiennent à la même espèce, les hommes ont ceci de commun qu'ils vivent en société. Or, c'est évident, toute société a des caractéristiques qui lui sont propres, chacune possède une culture, c'est-à-dire un « héritage social », qui lui est particulière et qui la différencie des autres. Cette culture commune marque l'ensemble des activités sociales de l'individu, mais elle peut être divisée en différents secteurs selon le champ d'activité où elle fait sentir ses effets. C'est ainsi que la culture politique peut être brièvement définie comme la partie de la culture d'une société qui a rapport avec le gouvernement des hommes, ou, mieux encore, avec le phénomène du pouvoir. C'est dire que les éléments qui ont déterminé une certaine culture sont également ceux qui ont donné sa forme à la culture politique, et que celle-ci n'est pas d'une nature fondamentalement différente de celle-là. Peut-on alors concrétiser cette notion pour lui donner une valeur explicative et comparative ? Certains politicologues l'ont fait et ont mis en lumière les composantes de la culture politique, composantes qui se retrouvent partout dans le temps et dans l'espace. Elles sont au nombre de quatre : d'abord, la conception que se fait une société de l'autorité ; ensuite, sa conception quant aux buts mêmes de la société ; puis son système de croyances et enfin sa symbolique.

QUEL TYPE D'AUTORITÉ ?

La conception qu'une société se fait de l'autorité peut être illustrée simplement à l'aide d'un cas concret : celui de notre propre pays. Même si nous avons oublié la plus grande partie de notre cours d'instruction civique, nous conservons certaines notions très générales quant à la façon dont le gouvernement doit s'occuper des affaires publiques ; nous avons, ou du moins la forte majorité des Suisses partagent certains idéaux politiques : celui qui veut qu'il y ait des élections à intervalles réguliers, que la voix des élus soit déterminante dans la mise sur pied de la politique et le vote des lois, que le pouvoir soit réparti entre les communes, les cantons et la Confédération, qu'il y ait séparation entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire, pour ne prendre que quelques exemples. D'une façon générale, les citoyens de ce pays pensent que notre système doit être un système démocratique, fédéral et constitutionnel — quand bien même beaucoup d'entre eux n'utiliseront pas ces termes ou n'arriveront pas à les définir. Et c'est en tenant compte de cette conception que notre pays a de l'autorité que le chercheur ou tout simplement la personne intéressée, pourra contribuer à expliquer le comportement des électeurs, celui des élus, des partis politiques, etc. Or, il existe de très nombreuses différences dans la conception que se font les sociétés de l'autorité, dans la façon dont elles conçoivent les droits et les devoirs des gouvernants et des gouvernés. Que l'on pense simplement au fossé séparant la tribu primitive de la polis des Grecs, l'Empire romain de l'époque médiévale ou de l'Etat-nation moderne.

LES OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ

La question des buts que l'on assigne à une société est liée de très près à celle de l'autorité, puisque la plupart du temps, l'idée que l'on se fait des rapports d'autorité repose sur une conception plus ou moins précise des fins de la société. Si, par exemple, en temps de guerre on accepte les pleins pouvoirs, c'est parce que l'on considère que l'indépendance doit être défendue par tous les moyens. Lorsqu'un pays possède une constitution écrite, elle définit en général deux choses : les organes qui prendront les décisions et les appliqueront et les grands objectifs vers lesquels ces décisions tendront : liberté de parole, défense de la propriété privée, liberté de commerce et d'industrie, etc., etc. Faut-il préciser que ces grands objectifs non seulement varient d'une société à l'autre, mais encore qu'ils peuvent changer à l'intérieur d'une même société : aux Etats-Unis, après la guerre civile par exemple, le maintien de l'esclavage ne fut plus considéré comme l'une des fins de la société américaine. Autre exemple : si de nos jours la notion d'Etat-nation reste une notion de base, elle est en train d'évoluer et il est fort possible que dans un avenir plus ou moins proche, l'un des buts que l'on assigne aujourd'hui à tout gouvernement ait complètement disparu. Ces deux premières composantes de la culture politique constituent ce que l'on appelle le système de valeurs d'une société. Le fédéralisme, par exemple, fait partie des valeurs suisses.

LES CROYANCES

Le système de croyances, lui, englobe l'ensemble des idées que l'on a sur ce qui est, par opposition à ce qui devrait être ; ce n'est donc pas la même chose que le système de valeurs. Par exemple, si l'on prend l'idéal démocratique tel qu'il est conçu en Europe occidentale, on voit qu'il comprend deux éléments distincts : d'abord, certaines normes ; celle par exemple qui veut que la population adulte d'un pays ait le droit et le devoir de participer aux discussions politiques et aux élections (système de valeurs) ; ensuite, la croyance que tout le monde peut prendre part à l'activité politique avec un certain degré de raison (système de croyances). Les deux choses ne sont donc pas identiques ; les différencier permet essentiellement, s'il y a conflit politique, de voir si ce conflit est un conflit de valeurs, qui a pour objet des principes, ou un conflit de croyances, qui porte sur des faits. Dans ce dernier cas, il sera plus facile à résoudre puisque la plupart du temps on peut démontrer qu'un fait est juste ou faux. La discrimination raciale par exemple, fut et reste en partie la conséquence d'une croyance en l'infériorité de certaines races. Or, la science ayant infirmé cette croyance, celle-ci ne peut plus être partagée par ceux qui acceptent les résultats scientifiques. Théoriquement donc tout au moins, la disparition progressive de la discrimination est possible.

DRAPEAUX ET DISCOURS DU 1er AOUT

Les symboles enfin constituent l'aspect affectif, émotionnel de la culture politique ; ils sont loin d'être négligeables, car l'émotion peut jouer un rôle très important en politique : la part qui est la sienne dans un sentiment comme le nationalisme par exemple est énorme. Les symboles, c'est le drapeau, ce sont les héros plus ou moins mythiques, c'est la Fête nationale aussi ou certaines personnalités : ne trouve-t-on pas aujourd'hui encore la photographie du Général Guisan dans de nombreux cafés vaudois ? S'il est exploité avec la perspicacité voulue, cet aspect émotionnel de la culture politique peut devenir l'élément déterminant des faits et gestes d'un peuple entier ; que l'on pense au nazisme, par exemple.

Cette notion de culture politique est, je crois, utile pour comprendre la vie politique d'un pays auquel on s'intéresse, pour la comparer avec la nôtre, pour appréhender, sans les juger, telle réaction populaire, tel ton de campagne électorale, telle valeur qui pourtant nous semble dépassée ; elle nous permet aussi de replacer le phénomène politique dans un contexte plus large, celui de la société, et ainsi de mieux le saisir.

C. Masnata-Rubattel.